



N° 34

Janvier 2023

TRAIT D'UNION

Le journal d'information des habitants
de Chaussoy-Epagny-Hainneville

SOMMAIRE :

- **Edito**
- **Actualités**
- **Animations**
- **Ecole**
- **Vie Associative**
- **Sondage**
- **Plans de la commune**
- **Comptes rendus des Conseils Municipaux**
- **Environnement**
- **Etat-civil**
- **Numéros utiles**



Le premier numéro de l'année 2023 de notre journal communal est volontairement placé sous le signe de l'optimisme.

Certes, nous vivons une période stressante entre le conflit aux portes de l'Europe, la COVID 19 dont nous n'arrivons pas à nous défaire, une météo devenue folle et maintenant une flambée des prix.

Raison de plus pour mettre en avant toutes les bonnes nouvelles, les projets de la commune, des associations, de chacun d'entre-vous.

Cela tombe bien, ce numéro du **TRAIT d'UNION** en regorge !

Permettez moi de vous présenter mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année **2023**. Qu'elle vous garde en bonne santé, qu'elle vous apporte tout le bonheur que vous méritez et surtout que chacun réussisse ses projets personnels et professionnels.

Mairie :

9 rue du Château
80250—CHAUSSOY-EPAGNY

☎ 03 22 41 50 28

✉ chaussoy.mairie@wanadoo.fr

www.chaussoy-epagny-hainneville.eu

Horaires :

Lundi 14h00—16h30

Mercredi 14h00—16h30

Samedi 10h00—11h30

Secrétariat :

Marie-Hélène BLANCKAERT



13 janvier 2023 - Cérémonie des Voeux



Vendredi 13 janvier, la cérémonie des Vœux de la commune a rassemblé près de 120 personnes à la salle des fêtes.

Brigitte LHOMME, Conseillère départementale ; Alain DOVERGNE, président de la Communauté de Communes Avre Luce Noye ; Nicolas ROGER, Directeur adjoint de Somme Numérique ; les artisans travaillant pour la commune s'étaient joints aux habitants présents.



Le Maire, les adjoints et les responsables d'associations ont présenté les actualités et projets de la commune.

Entre travaux dans les logements communaux, sécurité routière, arrivée prochaine de la fibre, mises aux normes d'accessibilité, chacun a pu prendre connaissance de ces projets en cours ou en prévision. Les quelques éléments du budget communal présentés démontrent sa bonne gestion.



Un accent a été mis sur l'embellissement de notre commune et l'investissement des habitants. Un gros chantier se terminait à cette occasion : la plantation autour des étangs de Berny.

Une autre action était évoquée : l'accompagnement des aînés et la collecte de leurs souvenirs liés à la vie de notre commune. Cette action s'intègre dans la préparation du centenaire du monument aux morts en mai prochain.



La soirée s'est terminée avec un buffet autour duquel les conversations se sont prolongées dans la bonne humeur et le plaisir de renouer avec cette tradition.



Cérémonie des Vœux - Extraits

LA VIE DE LA COMMUNE

4 agents recrutés pour les besoins de service

Laurent DUMESNIL
Pauline BACKELAND
Christelle PARIS
Hellyn QUENEHEN

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

LA CONSEIL MUNICIPAL ET LES COMMISSIONS

CONSEIL MUNICIPAL

- ACCOMPAGNEMENT DES AINÉS
- ANIMATION-CEREMONIES
- COMMUNICATION
- FINANCES-BUDGET
- PATRIMOINE-ENVIRONNEMENT-SECURITE
- SCOLAIRE-JEUNESSE-SPORT

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

COMMISSION « NUMERIQUE - COMMUNICATION - ANIMATION »

Sylvain MERCIER

Site Internet
www.chaussoy-epagny-hainneville.eu
 Intramuros

Et toujours le Trait d'Union !

Elèves méritants

Installation NRO Ailly/Noie

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

COMMISSION « FLEURISSEMENT - EMBELLISSEMENT »

Angélique ELOY

Fleurissement de la commune

Plantation marais Beryn

Collecte Sapins de Noël

1 arbre 1 enfant

Déchets verts

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

COMMISSION « SOLIDARITÉ - ACCOMPAGNEMENT DES AINÉS »

Christiane DUCHEMIN

Repas des aînés - Colis de Noël

Centenaire Monument aux Morts (Mai-2023)

Solidarité Ukraine

Accompagnement des familles en difficultés

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

COMMISSION « PATRIMOINE »

Salle des Fêtes

- Mise aux normes accessibilité
- Acquisition d'un terrain derrière le bâtiment

Mairie - école - périscolaire

- Rampe d'accès Mairie
- Mise à niveau de seuils de porte à l'école
- Mise à niveau des sols de la cantine

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

COMMISSION « FINANCES - BUDGET »

OBJETS	COÛTS	SUBVENTIONS OBTENUES		
		SUBVENTIONS		%
Rénovation énergétique de 2 logements	13 600€	6 202€	C. Départemental	45%
Réhabilitation du Presbytère	253 393€	136 418€	Etat (DETR+DSIL)	54%
Mise aux normes « accessibilité »	63 640€	41 957€	C. Départemental	66%
Aménagement de trottoirs	14 000€	7 700€	C. Départemental CCALN	55%
Plantations des marais de Beryn	14 800€	8 400€	C. Régional Reforest'Action	57%
Remplacement du four de la cantine	4 290€	3 000€	Etat (plan de relance)	70%

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

VŒUX POUR LA NOUVELLE ANNÉE

SANTE

Bien vivre ensemble

ÉCOLE PRIMAIRE

Chaussoy-Epagny
03 22 41 18 25

Bien grandir

REUSSITE

Réussir ses projets

BONHEUR

Cérémonie des Vœux - 13 Janvier 2023

Décorations de Noël

En début d'année 2022, nous avons pris la décision de faire restaurer nos décorations de Noël. La société CYNERGIE a remplacé les rubans existants par un éclairage à Leds. Dans le contexte de flambée des prix de l'énergie, nous avons fait le bon choix.

Notre village a eu un air de fête tout en maîtrisant nos coûts.



Le balcon de la mairie

Arbre de Noël des enfants

Les enfants de 0 à 10 ans étaient invités le dimanche 11 décembre à l'arbre de Noël du village. 80 enfants accompagnés de leurs familles étaient présents à la salle des fêtes. Au menu, Spectacle de Noël et distribution de cadeaux.



En attendant l'arrivée du Père Noël, le « **clown DOUDOU, assistant du Père Noël** » a fait le show pendant 45 minutes. Enfants et parents se sont pris au jeu des ballons sculptés pour le plus grand bonheur de l'assistance.

Le **PÈRE NOËL** est enfin arrivé pour distribuer les cadeaux bien mérités avec l'aide de ses lutins. La salle des fêtes fut remplie du bruit des cadeaux ouverts et des cris des enfants.

Pour terminer cette joyeuse après-midi, un grand goûter était servi aux enfants et aux parents. Encore un grand moment de convivialité qui a permis à chacun de se retrouver.



Le 27 novembre dernier, nous avons renoué avec le traditionnel repas des aînés, une journée gourmande et musicale.

Monsieur le Maire et tous les conseillers réunis ont accueilli à la Salle des Fêtes les 60 convives avec un apéritif.

Chacun a pu découvrir les tables dressées et décorées par des mains très créatives.

Le menu préparé par M. Bruno Heyse à Ailly sur Noye et l'animation assurée par M. Lucas Parton ont enchanté papilles et oreilles.

Des retrouvailles, des pas de danse, de bons moments d'échanges et de convivialité.

Les doyens de l'assemblée ont été mis à l'honneur. Mme Claudette Morel a reçu un bouquet de fleurs et M. Serge Roussel une bouteille de Champagne.

Nous avons eu beaucoup de difficultés à nous quitter en fin d'après-midi.

Promis, l'année prochaine l'animation musicale sera prolongée !!!!



Pour réconforter les personnes qui n'ont pu participer au Repas des Aînés, les conseillers municipaux leur ont rendu visite et remis un colis festif réalisé par Esprit Gourmet.

Une attention toute particulière pour les doyens de notre village : Mme Gabrielle LECOUFFLET (qui fêtera cette année ses 100 ans) s'est vue remettre un bouquet de fleurs et M. René COUDERT, une bouteille de Champagne.

Ce dernier nous a malheureusement quitté en ce début d'année à l'âge de 94 ans.



Accompagnement des Aînés — recueillir la mémoire des Anciens

Dans le cadre de l'accompagnement des jeunes vers l'emploi, la commune a conventionné avec la Communauté de Communes pour créer 2 postes d'emploi « SERVICE CIVIQUE »

Le 1^{er} décembre Helyn a rejoint la commune dans le cadre du Service Civique « Solidarité Séniors ».

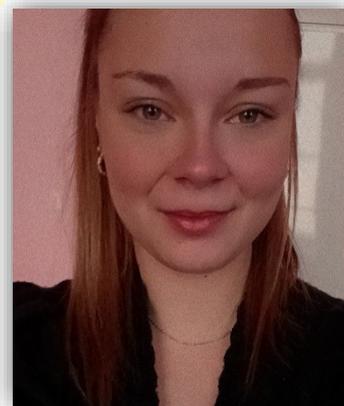
Ses missions :

- Contribuer à la lutte contre l'isolement des personnes âgées,
- Rencontrer les aînés pour recueillir des souvenirs, informations, témoignages sur notre commune,
- Constituer une base d'informations permettant d'entretenir le souvenir et la transmission de l'histoire de la commune,
- Contribuer à la préparation du centenaire de notre monument aux morts qui sera célébré le 8 mai prochain.

Des actions seront organisées à cette occasion dont une exposition à la salle des fêtes. Un grand merci à toutes les personnes qui ont déjà accueilli Helyn avec gentillesse.

Nous découvrons des richesses à chacune de nos visites. Si vous avez des informations, des documents, si cette démarche vous intéresse, n'hésitez pas à la contacter auprès de la mairie.

Les documents confiés seront scannés pour être rendus à leur propriétaire.



ANIMATIONS - Repas de Noël à la cantine

A. ELOY



Le 15 décembre avait lieu le **repas de Noël** à la cantine. Nos cantinières, Isabelle, Christelle et Pauline avaient préparé une belle table décorée aux couleurs de Noël avec des chocolats qu'elles ont offert aux enfants. Pour l'occasion, pas moins de 35 enfants avaient envahi la salle du Conseil Municipal, dont plusieurs étaient venus spécialement pour profiter de ce bon moment avec les copains.

M. le Maire s'est joint à eux pour ce moment festif et les enfants étaient bien contents, il y avait 2 mains supplémentaires pour couper leur viande.

ANIMATIONS - Futsal

Th. MAMOU

Toute l'équipe du Futsal vous souhaite une excellente année 2023. Que celle-ci vous apporte 365 jours de bonheur et de santé, de la réussite dans tous vos projets.

Le Futsal vous donne rendez-vous tous les vendredis à 19h30 à la salle des sports. Vous n'avez pas besoin d'être ballon d'or pour venir nous rejoindre, il suffit juste de vouloir passer de bons moments de partage, de belles actions et la finalité des buts.

Il est simplement demandé d'avoir au moins 12 ans, de porter une paire de chaussures adaptée et de fournir une attestation d'assurance « Responsabilité Civile ».

Actuellement, le FUTSAL réunit environ 30 joueurs qui alternent chaque vendredi.

L'ensemble de l'équipe remercie le conseil municipal et monsieur le Maire pour la dotation de ballons, de buts, de chasubles et l'occupation gratuite de la salle des sports.

A bientôt ! l'équipe FUTSAL.

Votre contact :

Thierry MAMOU 06 18 21 79 58



Sophrologie - prochaines dates

Les ateliers de sophrologie reprennent au mois de février, voici les nouvelles dates :

Ateliers sur les « troubles du Sommeil », les lundis : 27 février 2023 13 mars 2023 27 mars 2023 10 avril 2023 24 avril 2023	Ateliers « mobilisation de la mémoire », les lundis : 6 mars 2023 20 mars 2023 3 avril 2023 17 avril 2023 15 mai 2023
--	---



N'hésitez pas à vous rapprocher de **Mme Virginie BOYELDIEU** pour plus de renseignements :
 Tél. 06.24.97.41.84 ou
 vbsophro282@gmail.com

Ateliers Numériques - prochaines dates

Dates prochains ateliers numériques :

Mercredis : 15/02/2023
 22/03/2023
 19/04/2023
 17/05/2023
 21/06/2023



Ateliers animés par Annabelle BAERT, limités à 8 personnes, inscriptions en mairie ou au 06.30.08.66.06

Nouveauté cette année, la commune a investi dans pas moins de 300 Eco Cup marqués de son logo.

Nous agissons à notre niveau en faveur de l'environnement en limitant l'utilisation de la vaisselle jetable.

Ils sont mis à la disposition des associations du village pour leurs manifestations ainsi que pour celles organisées par la municipalité. C'est ainsi qu'ils ont été utilisés pour la première fois lors de l'arbre de Noël ainsi que pour les vœux le 13 janvier dernier.

N'hésitez pas, présidentes et présidents d'association, à nous solliciter pour les réserver, ils sont disponibles en mairie.



Toute l'équipe enseignante ainsi que les élèves vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année 2023 !



Mets tes baskets et bats la maladie :

Les élèves ont couru le 21 octobre dernier dans le parc du château pour les enfants de l'association ELA.

Une collecte était associée à l'opération. L'école a pu verser la somme de 342€ !

Merci aux donateurs !



Commémoration du 11 novembre :

Cette année, environ 35 élèves de l'école se sont rassemblés pour participer à la cérémonie. Pour l'occasion, ils ont chanté « Enfant de paix » et ont pu déposer des fleurs.

Le rendez-vous est déjà pris pour le 8 mai à l'occasion du centenaire de notre monument aux morts.

Dates à retenir :

FÊTE DU PRINTEMPS

Vendredi 24 mars 2023 dès 16h30

Défilé costumé des enfants dans le village puis chants et danses

FÊTE DE L'ECOLE

Vendredi 30 juin 2023 dès 18h30

Spectacle de fin d'année pour finir en beauté

Ces manifestations sont ouvertes à tous, même si vous n'avez plus d'enfants à l'école. Soyez les bienvenus et nombreux pour encourager les enfants.

L'ensemble de l'équipe des porte-plumes vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Petit retour sur les actions menées depuis la rentrée de septembre 2022 :

En octobre, nous avons pu offrir du matériel pour l'école : 2 Paniers de Basket, deux draisiennes, des balles et ballons pour les récréations et l'éducation sportive des enfants.

Le même mois, nous avons organisé le goûter lors de la course ELA.

Pour Halloween, les enfants ont pu bénéficier d'un sachet de bonbons qui les a ravi juste avant les vacances de la Toussaint.

En novembre, l'association a organisé une bourse aux jouets et à la puériculture avec un nombre de participants conséquent et qui a permis également de réaliser un don de jouets pour les Restos du Cœur.

Une vente d'objets auprès des familles (pochettes en tissu, boîtes à pansements, portes clés etc. ...) a rencontré aussi un franc succès.

Enfin pour terminer l'année, nous avons décoré le hall d'entrée de l'école aux couleurs de Noël et les enfants ont eu la surprise de la visite du Père Noël juste avant les vacances.

L'année 2023 a débuté avec le tirage des grilles de l'an vendues par les enfants au profit de l'association. Les heureux gagnants ont pu déguster une galette des rois provenant de chez Monsieur Poucet (Ailly sur Noye).

Nous remercions l'ensemble des personnes qui nous ont soutenu, ainsi que tous les participants présents lors des manifestations.

A vos agendas :

Nous participerons le 24 mars à la fête du printemps organisée par l'école, nous proposerons une vente de crêpes et de boissons, ainsi qu'une tombola avec un panier garni à gagner.

Nous organiserons le repas de la kermesse de l'école qui aura lieu le 30 juin, d'autres surprises vous y attendront pour votre plus grand plaisir et celui des enfants.

Nous serons ravis de vous accueillir à l'occasion de ces manifestations.



Les coups de cœur de la bibliothèque pour commencer l'année 2023.

Pour emprunter les livres, n'hésitez pas à contacter Claire Lobbé au 10 rue du château ou au 03 22 41 08 73.



La carte postale est arrivée dans notre boîte aux lettres au milieu des traditionnelles cartes de vœux. Elle n'était pas signée, l'auteur avait voulu rester anonyme. Il y avait l'opéra Garnier d'un côté, et de l'autre, les prénoms des grands-parents de ma mère, de sa tante et son oncle, morts à Auschwitz en 1942. Vingt ans plus tard, j'ai décidé de savoir qui nous avait envoyé cette carte postale, en explorant toutes les hypothèses qui s'ouvraient à moi.

J'ai retracé le destin romanesque des Rabinovitch, leur fuite de Russie, leur voyage en Lettonie puis en Palestine. Et enfin, leur arrivée à Paris, avec la guerre et son désastre.



Ce soir-là, quand Liam rentre des forêts montagneuses où il est parti chasser, il devine aussitôt qu'il s'est passé quelque chose. Son petit garçon de cinq ans, Aru, ne l'attend pas devant la maison. Dans la cour, il découvre les empreintes d'un ours. À côté, sous le corps inerte de sa femme, il trouve son fils. Vivant. Au milieu de son existence qui s'effondre, Liam a une certitude. Ce monde sauvage n'est pas fait pour un enfant. Décidé à confier son fils à d'autres que lui, il prépare un long voyage au rythme du pas des chevaux. Mais dans ces profondeurs, nul ne sait ce qui peut advenir. Encore moins un homme fou de rage et de douleur accompagné d'un enfant terrifié.



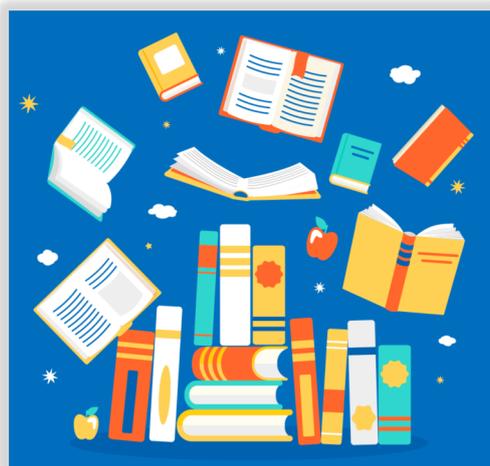
" Bien sûr, ça lui a fait un drôle d'effet à Maman que j'aie au cinéma sans elle. Je ne lui dirai jamais mais même à moi, ça me fait quelque chose de grandir. "

Sa première soirée au cinéma, un anniversaire avec les Lines, un grand événement à partager en famille, et un chaton qui s'invite à la maison...

Dans le petit monde loufoque de Lucrèce, il y a toujours une raison de faire la fête ! Un 7^{ème} tome riche en aventures... et en émotion!



Le tome 7 des « Les Vieux Fourneaux » raconte les aventures de trois septuagénaires, amis depuis leur plus tendre enfance : Antoine, Emile et Pierrot. Chacun a suivi sa route, chacun a fait ses choix, chacun a fondé (ou pas) une famille. Séquelles, souvenirs, fragments de vies (presque) passées. Il reste pourtant à ces trois-là de belles choses à vivre, et une solide amitié chevillée au corps. « Les Vieux Fourneaux », à travers d'incessants va-et-vient entre les années cinquante et les années 2010, raconte sur un mode tragi-comique notre époque, ses bouleversements sociaux, politiques et culturels, ses périodes de crise.





Retour sur les animations qui ont clôturé l'année 2022

Une soirée caritative avec le spectacle de « Tata Guilaine » en octobre 2022 .
630 euros ont pu être reversés à « l'Association Petits Princes ».



Un concours de photo organisé pour Halloween 2022



La soirée LOTO en novembre 2022 qui a connu un vif succès avec plus de 200 personnes et une rebloconnade appréciée.

Animer un village, permettre aux habitants de s'évader pendant quelques heures, une fois par an ou plus, voilà l'objectif simple des membres, des bénévoles qui composent l'Association Fêtes et Loisirs (AFL). Nous accueillons chaleureusement tous les volontaires, y compris ponctuellement, selon vos affinités lors de l'une ou l'autre de nos rencontres. N'hésitez pas à vous faire connaître auprès d'un des membres de l'association.

Retrouver les infos sur le Facebook de l'Association :
Association Fêtes et Loisirs de Chaussoy Epagny Hainneville

A vos agendas pour 2023 :

11 mars : Soirée animée « Les Casseroles en folies »

08 avril : Journée thématique « Quand le sport s'invite dans notre commune ! »

02 juin : Fête des voisins

24 juin : Fête de la Musique

13 juillet : animation / restauration

10 septembre : Fête du village

31 octobre : Halloween conté

04 novembre : Loto

02 décembre : Téléthon

..... et plus encore dont une sortie en bus etc. ...



BONNE ANNEE A TOUS ! Je voudrai que cette phrase traditionnelle du mois de janvier prenne tout son sens aujourd'hui ! Bien évidemment, au nom du Club de l'Amitié, je vous souhaite une bonne année et que tous vos vœux soient exaucés.

Après ces trois dernières années de pandémie pendant lesquelles nous nous sommes repliés sur nous-mêmes, nous pensions voir le bout du tunnel en reprenant timidement nos activités, de nouveaux drames humains et climatiques nous éprouvent à nouveau.

A l'instar du Club, où depuis 15 ans, la convivialité et la fraternité sont les règles de base, je souhaiterai que ces principes s'appliquent partout !

Au cours de l'année écoulée, outre nos activités hebdomadaires, nous avons partagé la galette des rois et fêté l'arrivée du beaujolais nouveau. Pour 2023, nous déciderons, lors de l'assemblée générale du 26 janvier, des manifestations à organiser.



Bien que n'ayant pas joué de spectacle à Chaussoy en 2022, les Chaussons Epanouis en Ville n'ont pas cessé leurs activités. En effet, un spectacle a été présenté dans une autre commune. Un vrai défi pour notre équipe et une grande réussite. Une expérience que nous comptons bien renouveler.

En 2023, le gros projet de l'association est de confectionner de nouveaux costumes de lutins. Le design et la couture seront au cœur de cette année. Si ce projet vous intéresse, n'hésitez pas à nous contacter car pour être membre, nul besoin d'être acteur. Vous pouvez venir partager avec nous vos talents parce que nous avons tous des talents et que l'association a des projets et des idées à concrétiser auquel chacun peut contribuer !

Pour en savoir plus sur notre fonctionnement, nous vous invitons à nous contacter et à venir à notre assemblée générale qui aura lieu le lundi 13 mars 2023 à 20h30.

Sabine Cazin et Claire Duez, fondatrices de l'association ainsi que tous les acteurs, techniciens et membres de l'association vous présentent leurs meilleurs vœux pour cette année 2023 et comme a dit Louis Chedid :

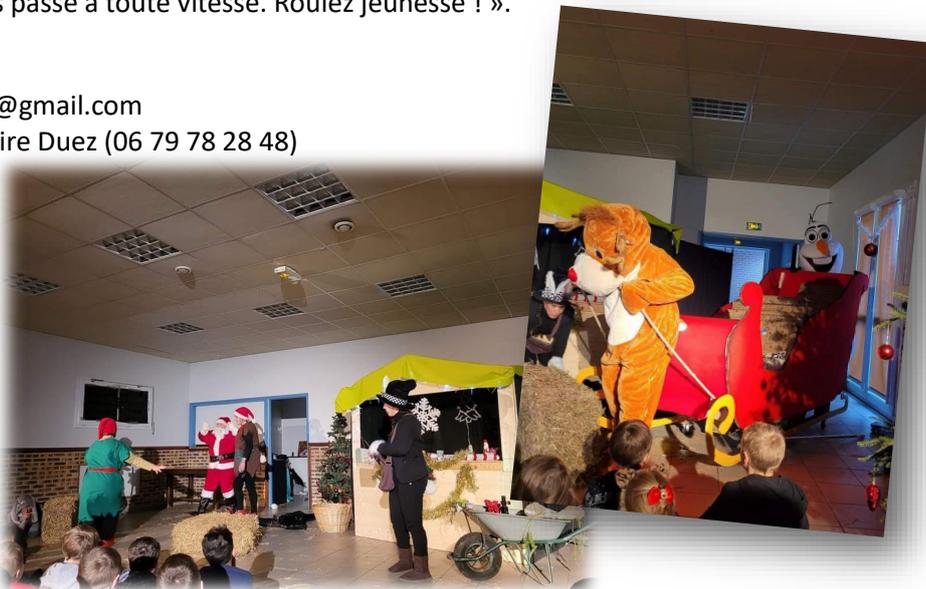
« Donnez-vous des rendez-vous partout, dans les champs, dans les choux, faites-vous des baisers tout de suite, des serments sur le grand huit. Le temps passe à toute vitesse. Roulez jeunesse ! ».

N'attendez plus, rejoignez-nous.

Contact : chaussonsepanouisenville@gmail.com

Sabine Cazin (06 09 83 12 96) ou Claire Duez (06 79 78 28 48)

Retrouvez nous aussi sur la page Facebook de l'association.





Le tennis club RACEH vous présente ses meilleurs vœux pour cette année 2023, de bonheur, de santé et de réussite pour vous et vos proches.

Nous restons à votre disposition tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous contacter si vous êtes intéressés pour jouer ou avoir plus d'informations.

Le championnat par équipe Senior homme débutera courant avril !

Les entraînements de l'équipe se jouent à la salle des sports le jeudi soir entre 18 heures et 20 heures. Venez nombreux !

Votre contact : Grégory DESSEAUX 06 86 40 37 23

SONDAGE - Devenir de la « Ruralithèque »

Voici de nombreuses années que la Ruralithèque située à Epagny est inoccupée. L'état du bâtiment et l'éloignement avec l'école rendent sa fréquentation compliquée.

En février 2022, la commune a reçu une proposition d'achat, le conseil municipal s'est prononcé et a décidé de garder l'immeuble et d'étudier les solutions possibles de réhabilitation.

Le CAUE de la Somme, association départementale dont les missions portent sur le Conseil en Architecture, en Urbanisme et sur l'Environnement, a été sollicité pour analyser les travaux nécessaires et les destinations possibles de ce bâtiment.

« En faire un lieu inclusif, ouvert à de multiples usages et facilement identifiable ». Telles ont été les conclusions de l'étude menée avec une proposition d'aménagement (voir ci-dessous) certes séduisante mais dont le coût ne sera pas négligeable (sécurisation des abords, mise aux normes PMR, rénovation des sanitaires, sécurisation de l'étage ...).

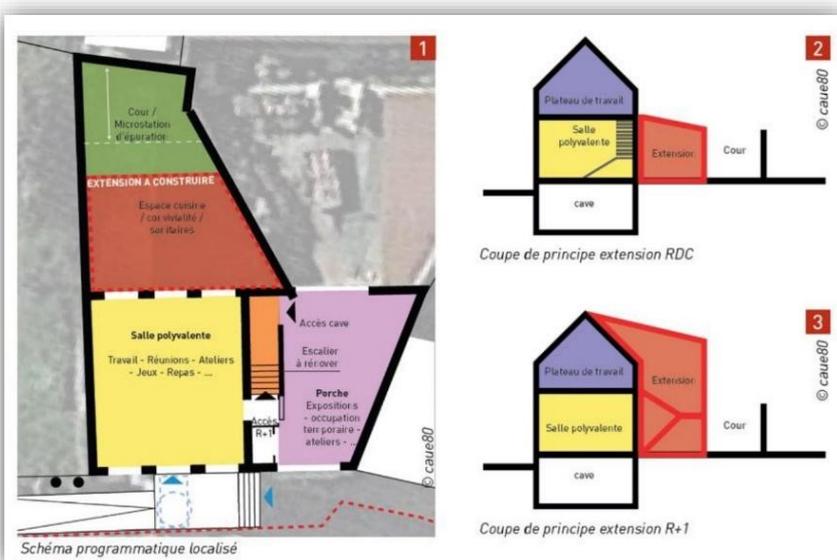
Une autre conclusion suggérée par le CAUE est d'**impliquer les habitants dans la décision et le pilotage de la destinée de ce bien communal.**

C'est en souscrivant à cette recommandation que nous vous sollicitons : réhabiliter ? vendre ? autres usages ? en faire un lieu de rencontres et d'échanges pour les associations de notre village et au-delà ?

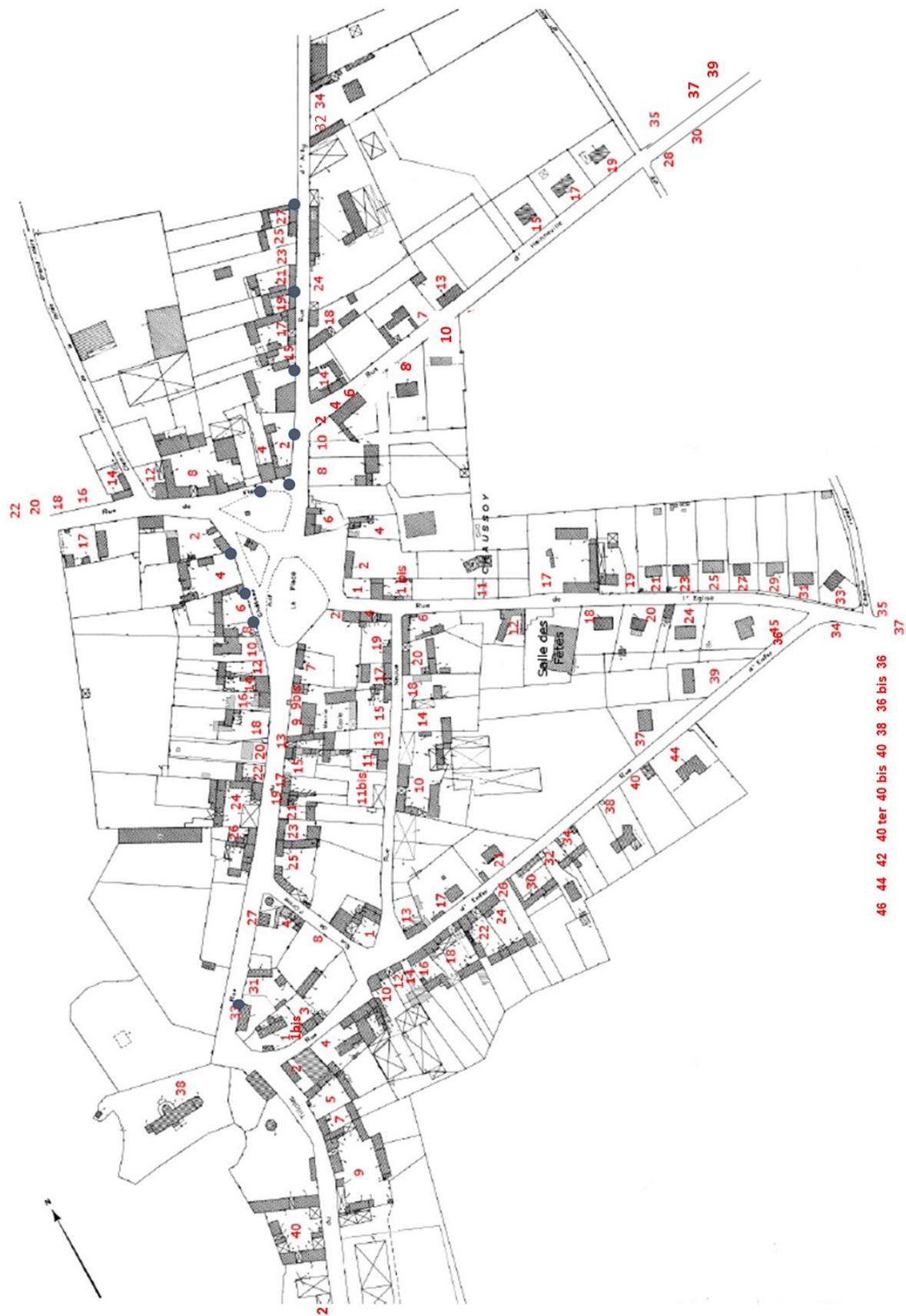
N'hésitez pas à nous donner votre avis, exprimez vous ! nous avons besoin de vous !

Merci de retourner le coupon ci-joint à la mairie ou de donner votre avis par mail pour le 28 février au plus tard :

chaussoy.mairie@wanadoo.fr



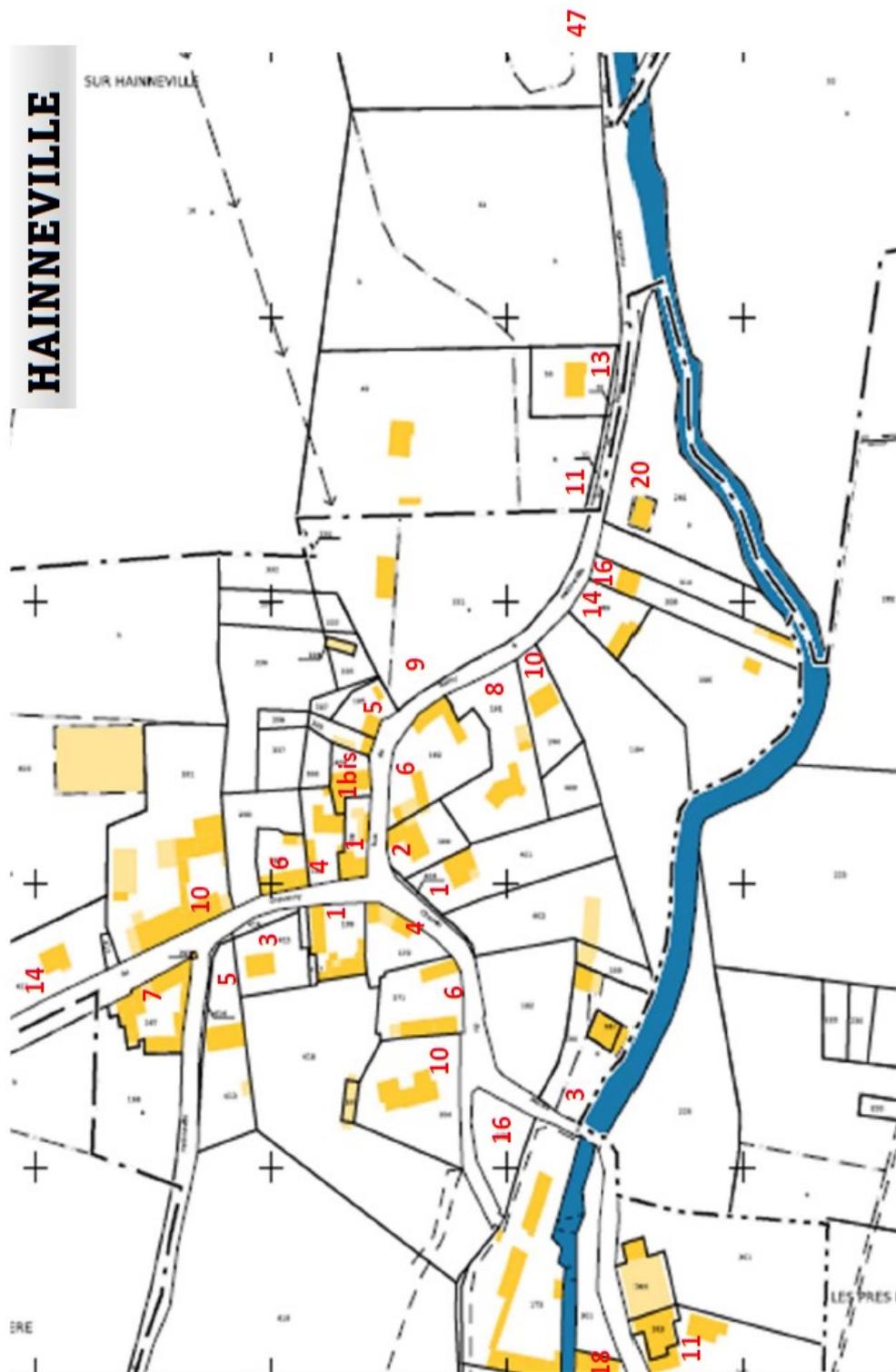




RUE D'AILLY					
2	J. CAILLIERE	15		24	A.M. TABUTEAU
4	G. HARMANT	17	C. BEETS	25	G. SEILLIER
6	M. GUEUDET	18	G. QUENEHEN	27	B. NIQUET - A. BERTON
8	J.P. DUQUENNE	19	F. DIZENGREMEL	32	L. DANNEEL
10	S. GAUDIERE	21	C. DELATTRE	34	J.J. DAMAGNEZ
14	MARTIN - LE CORRE	23	V. LEBEL - R. DUBOILLE		
RUE DE FLERS					
1		12	M. MME ASSADOURIAN	18	T. DELACROIX - C. LEVEQUE
2	F. et S. LECONTE	14	F. BLOND - S. WAGNIES	20	D. VILLIERS
4	A. DEREUDDRE	16	O. HOFFMAN - N. LEDUC	22	E. BONARD - M. LHOSTIS
8	L. LEMAIRE	17	THIBAUT - C. DELACROIX		
RUE DE L'ÉGLISE					
1	J.F. PLUMECOQ	21	P.E. BOURGEOIS	36	C. BOA - M. TAVERNIER
2	A. BERNARD	23	J.P. CLEMENT	36B	C. GAMBET
4	L. DEVULDER	24	M.A. MONTAIGNE	37	J. LAVISSE
6	R. LAGARDE	25	J. DEPUILLE - V. DULONDEL	38	S. MERCIER
11	E. DELACHAPPELLE	27	G. BELIER	40	A. BEDOUET - A. PARMENTIER
12	M.T. DEMEUTER	29	F. TAVERNIER	40 bis	S. DEJONGHE - V. MASLANKA
17	H. LELIEVRE	31	M.F. DENEUX	40 ter	J. SAVIN - MATHON
18	J.M. BOURGEOIS	33	J.P. PAUCHET	42	P. DE POOTER
19	G. BOURLET - C. BRETON	34	H. DUBOILLE	44	
20	S. ROUSSEL	35	M. LELONG	46	G. DEJONGHE
RUE DE L'ORME					
4	C. LOTHE - A. CREPY	8	F. SOLOME		
RUE D'ENFER					
1	L. LUU - D. VOINDROT	18	A. NEURREUIL - K. DUMONT	37	O. LEBORGNE
1B	F. MALARD	21	A. COUDERT	38	A. MARY - D. DELARUE
4		22	F. LENIN	39	DI QUAL - DOZINEL
6	A. DUBOILLE - GUIGOT	24	J. LALOT - A. JONET	40	DHALLEINE
10	T. DUBOILLE	26	M. DHAILLY - A. PERSYN	42	P. THELU
13	P. ALLARD	28	D. BLASSIER	44	M. DUBOILLE
14	M. CAUDRON	30	DEVOS - O. EDDE	45	S. LEGRAND
16	P. JOLY	32	T. DELATTRE		
17	F. HOULLIER	34	J. LEBEL		
RUE D'HAINNEVILLE					
2	J.B. VANDENBERGH	10	P. LEPILLIET	28	H. LEFEBVRE
4	O. DAILLY	13		30	M. LECLERCQ
6	R. ALRIC	15	J.P. DERAY	35	
7	E. LEJEUNE - C. BEETS	17	C. SAGUEZ	37	D. DUARTE - K. DRAPERI
8	R. DEFRETIN	19	S. DUFOUR	39	A. RIDEL - M. DESTRIEZ
RUE DU CHÂTEAU					
2	L. LEMAIRE	15	M. SENECHAL	24	G. de WITTE
4	I. CARLE	16	E. MASSON - LARUELLE	25	A. MUSACCHIO
6		17	F. LEJEUNE	26	F. LEFEVRE
7	G. de CAFFARELLI	18	G. CAZIN	27	VAN HOOREBEKE
8	M. KESTELLOTT	19	F. DELAPORTE - L. FOIRATIER	28	F. DUEZ
9bis	M. KHIMOUZI	20	DAMONNEVILLE - DUMEZ	31	BRETON
10	E. LOBBE	21	A. MANNIER	33	M. TIERTANT - V. DIDRY
12	M. PREVOST	22		38	C. de CAFFARELLI
13	M. PEZE - SARA	23	R. LOZINGOT - M. BODIN	40	B. de CAFFARELLI
14	P. MASSE				
RUE DU TILLOLET					
2	SCEA de CAFFARELLI	7	P. GRAUX	11	LA POMMERAIE
5	A. COQUEL	9	T. MONTAIGNE		
RUE NEUVE					
1	A. BART	11	Th. PLESSIET - A. HEBERT	17	S. PETIT
2	P. LEMAIRE	11B	MARTINEZ - LANGLACE	18	F. MALARD
7	V. SEGUIN - V. VARLET	13	D. RIBES	19	G. BOQUET - R. MANGOT
10	T. MESSE	15	M. PECQUENARD	20	D. CHEVRIOT



RUE DU TOUR DE VILLE					
1	C. ALFRED	2	F. TAVERNIER	4	RIBEROT - BUTEL
RUE DE LA FONTAINE					
1	A. ROCROY	8	E. LAMANE	13	J. LELIEVRE
4	A. POUJOL - M. BONANNO	9	E. LECLERCQ	16	J. FOURNIER - C. MUSTIN
7	S. CARON - S. TAGHON	10	P. DIZENGREMEL	23	S. MOREL
RUE DU GUE					
2	P. LE PAGE	10	A. LEFRANC	13	M. LUCAT
4	S. LEFRANC	11	C. DUFRESNE	15	J. BEJOT
5	R. RICARD				
CHEMIN D'AOUETTE					
1	C. MOREL	4	M. PEINETTI	7	J.P. SAINT OMER
CHEMIN D'AOUETTE PROLONGEE					
27	B. GENGEMBRE	29	S. LEFRANC		
RUE BLANCHARD					
4	F. RIBERRO	10	S. LEFRANC	14	Da. OPSOMER
6	L. QUEVAUVILLERS	11	R. DECAMPS	15	D. OPSOMER -
8	M. BARBIER - C. QUEVAUVILLERS	11Bis	C. PRUVOST		
9	M.J. ALMANT	12	M. DETOURNAY		
RUE DE LA CARRIÈRE					
4	C. WANTIEZ	16	J.M. LELONG	20	J. DUCATEL
7	P. BILLOT	18	G. DESSEAUX	23	M. BILLARD
13	J. PIERRE				
RUE DES VERGERS					
1	T. MAMOU - M. BAUDESSON	2	P. BOILEAU		
RUE DE LA CROIX					
1	C. DEBRIE - J. BULOT	6		10	V. BOYELDIEU - J. JEHANNO
2	A. LELIEVRE	7	J. DESGARDIN	11	C. VALENCOURT
3	A. KADJI	8	V. DESENLIS - A. THERY	12	F. PERONNET
5		9	C. BOUDOUX	13	J. MULLET
RUE DE LA FALOISE					
1		18	M. CONSTANT - A. BOURSIER	25	A. COUREAU - A. ZOUAD
3	I. GALLOPIN	19	W. NUNC	26	L. ARNAUDET
5	C. ROUET	19B	S. DEHAINE	28	S. MARCHAND
7	E. MARCHAND - C. WYBON	20	F. CHOQUET	30	R. DEFRETIN
10	C. BELLARD	20B	RURALITHEQUE	31	S. LELIEVRE
12		21	A. BARBERA	32	P. BAUX - F. LAVALLEE
13	J.C. LEJEUNE	22	S. CARO	33	E. POUPONNEAU
14	B. BATICLE	24	P. CARLIER - F. MARCHANDISE	34	N. DAILLY
17	V. LE PAGE				
RUE DENISE					
2	M.J. TALLEU	10	D. VANHEESSCHE	15	F. GERMAIN
3	E. LAVOISIER	11	C. CHOQUET	16	P. BEJOT
5	D. BACHIMONT	12	A. RINS - S. JUCHET	17	B. POIVRET
6	G. LECOUFLET	13	N. FORTIER - A. GUICHON	22	D. MULLET
7	G. DUCHATEAU	14	O. PINSON		
RUE DU FORT					
4	D. ELOY	6	M. FOURE		
LA RUELE					
1	D. HERVY	4	P. LAGARDE		



CHEMIN DES MARAIS					
1	E. FOURNIER	6	J.J. BIGOT	11	E. DENANCY
2	DUVAL	9		16	D. DERLY
3	M. CORNU - C. LOISEAU - N. BEER	10	B. TABUTEAU	18	
4					
RUE DE CHAUSSOY					
1		5	F. PIQUET	10	G. SELLIER
3	R. NICOL - S. NOUCHET	6	C. PEPIN	14	H. SELLIER
4	S. MASSE	7	E. SELLIER		
RUE DU MOULIN À PAPIER					
1	L. DUMESNIL	8	O. DIZENGREMEL	14	G. LECLABART
1bis	C. LEMOINE	9	G. AGNOUX	16	A. LAGACHE
2	S. BOUTIN - L. DOUBLET	10	S. VIGNERON	20	V. DESAVISSE - I. CHRETIEN
5	J. DELAVENNE	11	C. DELREUX	47	B. FREMONT - L. HALIBER
6	P. DUCHEMIN	13	Ph.MATHIS		
CHEMIN DE "LA PATURE"					
	B. CERTIER - C. BERNARD				

Plans de la commune actualisés

Pour préparer l'arrivée de la fibre dans notre commune, nous avons créé une **Base d'Adresse Légale** qui reprend les adresses de chacun des habitants. Cette base est consultable sur le net : <https://adresse.data.gouv.fr/bases-locales>



Base d'Adresse Légale

Seul ce travail permettra l'acheminement de ce nouvel équipement chez chacun d'entre vous quand le moment sera venu. Dans la mesure du possible, nous avons anticipé la construction de nouvelles habitations, de nouveaux besoins professionnels.

Nous avons complété cette réflexion en prenant en compte l'utilisation de cette Base d'Adresse Légale par les services de secours, le développement des livraisons à domicile et tout simplement l'enrichissement des GPS de nos véhicules.

De nouveaux numéros de rue ont été attribués à quelques habitations afin de clarifier leur implantation dans les villages.

De nouvelles rues ont été créées ou renommées pour tenir compte des évolutions citées ci-dessus.

Ainsi, les plans présents dans ce numéro de TRAIT D'UNION sont enrichis d'une « **Allée les Vignes** », route qui mène à l'église; d'un « **chemin du Pont Ignard** », route qui mène d'Épagny vers Chirmont et qui franchit le Pont Ignard; d'un « **Chemin d'Aouette prolongé** », chemin qui longe la Noye entre Épagny et Hainneville



Eclairage public



A compter du mois de février, nous allons mener une expérience d'extinction de nos poteaux d'éclairage public entre 23h00 et 5h00.

Cette expérience est guidée par deux motifs :

Le premier, qui vient immédiatement à l'esprit, est l'aspect « économies d'énergie ». Cette extinction de 6 heures n'est pas négligeable par rapport à la durée moyenne d'allumage à cette époque de l'année qui approche les 11 heures !

Le deuxième motif est de limiter la pollution nocturne. L'observation des étoiles et autres comètes n'en sera que plus facilitée. N'oublions pas également la gêne que cette pollution apporte aux oiseaux migrants.

Les informations en notre possession ne démontrent aucune hausse de la délinquance liée à l'extinction de l'éclairage public.

Vos élus resteront attentifs à ce test. Cette décision sera pérennisée en fonction des résultats.

Collecte des sapins de Noël

En partenariat avec la Communauté de Communes, nous avons mené une opération de collecte de sapins de Noël. Les sapins ainsi collectés ont été broyés. Les particuliers pourront retirer gratuitement ce broyat à la déchetterie d'Ailly sur Noye pour réaliser leurs paillages.

Un service supplémentaire pour les habitants.



Plantation étangs de Berny

En ce début janvier, les travaux de plantation se sont terminés autour des étangs de Berny. Pas moins de 2300 arbres et arbustes ont été mis en place par l'entreprise CRÉTÉ pour redonner à cet espace une ambiance forestière.

Les peupliers sont remplacés principalement par des essences de hêtres, chênes, érables, alisiers ou des fruitiers sauvages.

Pour mener à terme ce projet, nous avons été aidés par le Conseil Régional et l'association Reforest'Action.



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE LA SOMME
COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 23 NOVEMBRE 2022

Date convocation : 16 novembre 2022

L'an deux mille vingt-deux, le vingt trois novembre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal légalement convoqué, s'est réuni à la Salle du Conseil en séance publique, sous la présidence de M. de CAFFARELLI Christian, Maire.

Étaient présents : Isabelle CARLE, Dorothée DELARUE, Christiane DUCHEMIN, Angélique ELOY, Marie-Line LELONG, Mélissa TAVERNIER, Christian de CAFFARELLI, Grégoire de CAFFARELLI, Eric FOURNIER, Clément GAMBET,

Etaient absents : Sylvain MERCIER représenté par Christian de CAFFARELLI, Candice BARJAT représentée par Clément GAMBET, Sébastien DEJONGHE et Florie DEVOS

Secrétaire : Grégoire de CAFFARELLI

ORDRE DU JOUR

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil Municipal,

Délibérations :

Transfert partiel de la Taxe d'Aménagement à la Communauté de Communes

Demande de subvention de la coopérative scolaire,

Promesse de convention de servitude éolienne à Sauvillers (documents joints),

Refacturation de la TEOM aux locataires et révision des loyers 2023,

Révision des fermages,

Adhésion au dispositif de signalement des actes de violences... dans la fonction publique (AVDHS),

Transfert de la maîtrise d'ouvrage Eclairage Public à la FDE80,

Accord sur suppression du transformateur électrique,

Accord sur la mise à niveau des armoires de commande de l'éclairage public

Suite du projet Vidéoprotection sur la commune,

Suite du projet Ruralithèque,

Suite du projet Analyse de l'air intérieur des écoles,

Demande de subvention DSIL pour les travaux Accessibilité « Mairie et Ecole »

Délégation du suivi des travaux « accessibilité » de la mairie et de l'école à un architecte,

Demande de prêt à la Banque des Territoires travaux Presbytère,

Renouvellement de la tondeuse.

Questions diverses.

Approbation du compte-rendu de la dernière réunion du Conseil municipal

Le compte-rendu de la précédente réunion de conseil du 21 septembre 2022 est approuvé à l'unanimité des membres présents à cette réunion.

Le Maire informe le Conseil Municipal que la délibération sur le transfert partiel de la Taxe d'Aménagement est reportée à une date ultérieure dans l'attente d'informations complémentaires.

Demande de subvention de la coopérative scolaire

La coopérative scolaire finance les projets pédagogiques des écoles.

Les communes de Chaussoy-Epagny et d'Hallivillers sont sollicitées à hauteur de 15 € par enfant, ce qui représente la somme de 780 € pour les 52 enfants de la commune de Chaussoy-Epagny pour l'année 2022.2023.

Accordé à l'unanimité. La dépense sera faite sur le budget 2023.

Projet de convention de servitude éolienne sur la commune de SAUVILLERS

Un projet de parc éolien est en cours sur la commune de SAUVILLERS MONGIVAL

La commune de CHAUSSOY-EPAGNY est propriétaire d'une parcelle cadastrée section ZI n° 22 d'une superficie de 1020 m² en bordure de route potentiellement concernée par une voie d'accès. Le projet de convention présenté autorise, moyennant indemnité (2000€/ha/an à partager entre propriétaires et exploitant), le passage sur cette parcelle est nécessaire pour accéder au chantier.

Accepté à l'unanimité

Facturation aux locataires de logement communaux de la TEOM

Suite à l'institution de la Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères figurant sur l'avis d'imposition des Taxes Foncières de la commune, il y a lieu de réclamer cette taxe aux locataires des logements communaux.

Refacturation décidée à l'unanimité

Dédommagement annuel pour mise à disposition de terres et revalorisation des fermages

Les fermages sont soumis à une révision annuelle selon un indice national qui a évolué de +3,55%. Cette variation est appliquée chaque année aux baux en cours.

Il en est de même de la réserve foncière dont dispose la commune de CHAUSSOY-EPAGNY-HAINNEVILLE. Ces parcelles sont annuellement mises à disposition de Monsieur DUQUENNE Jérôme et Monsieur MULLET Didier.

Monsieur le Maire propose que cette mise à disposition soit renouvelée pour la durée d'un an, à savoir :

Monsieur DUQUENNE Jérôme pour une somme revalorisée de 284,07 euros pour 1ha 50 ca

Monsieur MULLET Didier pour une somme revalorisée de 473,67 euros pour 2 ha 50 ca

Accepté à l'unanimité

Revalorisation des loyers

Les loyers sont revalorisés chaque année conformément à l'indice de Révision des Loyers

L'indice de référence du 3^e trimestre 2021 est 131.67.

L'indice de référence du 3^e trimestre 2022 est 136,27, soit une augmentation de 3,49%.

Etant donné l'importance de cette augmentation (0,83% l'année précédente), le maire propose de limiter l'augmentation des loyers à 1%.

Après en avoir discuté, le Conseil Municipal accepte à l'unanimité de limiter l'augmentation les loyers 2023 à 1%.

Adhésion au dispositif A.V.D.H.S

Le Code Général de la Fonction Publique, notamment ses articles L135-6 et L452-43 prévoit pour les employeurs des 3 versants de la fonction publique l'obligation d'instaurer un dispositif de signalement des actes de violence, discrimination, harcèlement et agissements sexistes (au sein des collectifs de travail).

Les objectifs majeurs de ce dispositif sont les suivants : Lutte contre tout type de violence, discrimination, harcèlement et en particulier les violences sexuelles et sexistes, protection et accompagnement des victimes, sanction des auteurs

Le Centre de Gestion de la Fonction Publique Territorial de la Somme (CDG80) propose donc une nouvelle prestation pour la mise en œuvre de ce dispositif obligatoire. Il a choisi d'externaliser le dispositif par l'intermédiaire d'un contrat auprès de prestataires afin de garantir une totale indépendance entre les conseils dispensés aux employeurs par les services du CDG80 et l'accompagnement et le soutien prévu par le dispositif en direction des agents.

Les collectivités et établissements publics qui le demandent peuvent adhérer au dispositif.

Cette adhésion permet à la collectivité ou à l'établissement de répondre aux obligations fixées par le décret n°2020-256

Considérant l'intérêt pour la commune d'adhérer au dispositif précité, il est proposé au conseil municipal, de décider d'approuver la convention d'adhésion avec le CDG80 et d'autoriser le Maire à la signer ainsi que ses avenants, le cas échéant, et le certificat d'adhésion tripartite.

Approuvé à l'unanimité

Transfert Maîtrise d'Ouvrage éclairage public à la F.D.E

La commune a transféré à la FDE80 la maintenance des installations de l'Eclairage Public.

La FDE80 propose des services complémentaires dans le cadre de l'éclairage public. Elle propose :

. La maîtrise d'ouvrage des travaux d'éclairage public

. La maintenance des installations d'éclairage public

. L'achat de l'énergie de l'éclairage public.

Si la Fédération était maître d'ouvrage des investissements, la commune n'aurait plus à déboursier que sa participation, sur le montant hors taxes des travaux, la TVA et les aides étant avancées par la Fédération. Même si la responsabilité de réaliser les travaux incombe à la Fédération, la commune garde la maîtrise des décisions d'investissements, les travaux devant faire préalablement l'objet d'une décision concordante de la commune et d'un accord de financement de la commune sur sa contribution.

La Fédération propose de régler l'achat d'énergie à la place de la commune, afin de pouvoir contrôler, à l'aide de ses outils informatiques, la bonne adéquation entre énergie nécessaire et énergie facturée et optimiser les contrats et réglages des armoires de commandes.

Pour gérer cet achat d'énergie et régler les factures, la Fédération demandera une contribution correspondante au montant des factures d'électricité payées par la Fédération pour les comptages affectés à l'éclairage de la commune, le recouvrement s'effectuant en deux fois par an à terme échu.

Le Maire présente au conseil le règlement sur les conditions techniques, administratives et financières d'exercice de la compétence « éclairage public » par la Fédération adoptées par le comité de la Fédération.

Accepté à l'unanimité

Suppression du transformateur sur la place de Chaussoy

Des travaux de renforcement électriques sont demandés par l'exploitation agricole SCEA LEMAIRE.

A cette occasion, la FDE80 propose de remplacer le transformateur par une « armoire » rue de Flers et de procéder à l'effacement des réseaux sur la place.

Le montant de ces travaux s'élève à 110.800 euros hors taxes, soit un reste à charge de la commune de 26.808 euros.

En cas de refus de la commune concernant l'effacement de réseau, le renforcement électrique se fera néanmoins.

Décision : 5 voix contre, 4 abstentions et 4 voix pour le projet de suppression du transformateur. Ce projet n'est donc pas retenu.

Mise à niveau des armoires de commande de l'éclairage public

Suite au souhait de tester l'extinction de l'éclairage public entre 23h00 et 5h00, il faut faire évoluer 5 armoires de commande.

Un chiffrage a été réalisé par la FDE80 et le reste à charge de la commune s'élève à 1217 euros.

Accepté à l'unanimité

Suite du projet Vidéoprotection

Lors du précédent conseil municipal, a été acté la poursuite du chiffrage de la mise en place de la vidéoprotection sur la commune.

La F.D.E 80 a transmis un chiffrage, à savoir :

Equipements : 83 398 €

TVA 16 680 €

Une subvention peut être obtenue du Conseil Départemental (si le dossier est déposé rapidement) ainsi qu'une prise en charge par la FDE en cas de transfert de compétence. D'autres aides peuvent être sollicitées auprès de la Région ou de la Préfecture sur 2023 mais sont incertaines.

Au regard de ces éléments de calendrier et de coût, le conseil municipal est sollicité pour se prononcer sur la validation du projet et l'acceptation de la proposition de la FDE.

Décision : 4 voix contre, 3 abstentions et 6 voix pour le projet de vidéoprotection. Ce projet n'est pas validé.

Suite du projet Ruralithèque

Lors de précédentes réunions de conseil, il a été évoqué la volonté de redonner vie à la Ruralithèque sous forme de « maison des associations » ou de « Tiers-lieu ». Le CAUE a donné quelques pistes d'utilisation et d'aménagement.

L'étape suivante consiste à valider les contraintes techniques et financières avec l'intervention d'un maître d'œuvre ou d'un architecte.

Les discussions se portent sur le coût de tels travaux et l'utilisation qui sera faite ensuite de ce local.

Décision à l'unanimité de différer l'étude des travaux et de demander l'avis de la population quant à l'utilisation qu'elle souhaite en faire.

Suite surveillance qualité de l'air de l'école

Lors d'un précédent conseil municipal il a été discuté de l'obligation légale pour la Commune de mettre en place une surveillance de la qualité de l'air intérieur au niveau de l'école.

Dans le cadre d'un marché FDE, la commune a obtenu un devis d'un montant de 1512 € TTC.

Il avait été décidé de demander d'autres devis.

Les devis obtenus sont

SOCOTEC : 2928 € TTC

C2S 3087 € TTC

Une révision des conditions de mise en application de ces campagnes de mesures est en cours pour finalisation début 2023 au plus tard. Les conditions pouvant évoluer, le maire propose d'attendre 2023 pour connaître ces évolutions avant de prendre une décision.

Décision à l'unanimité d'attendre de connaître l'évolution de ces mesures en 2023 avant de donner suite au projet.

Demande subvention DSIL pour travaux accessibilité

Une demande de subvention DSIL a été déposée en 2022 pour les travaux d'accessibilité Mairie et Ecole. Celle-ci avait été refusée. La commune a la possibilité de redéposer un dossier en 2023 sur les mêmes bases.

Le maire propose de solliciter à nouveau une subvention DSIL pour un montant de 15 059 euros.

Accepté à l'unanimité

Délégation du suivi de travaux « Accessibilité »

Les dossiers « Accessibilité » s'avèrent beaucoup plus complexes que prévus. Nous n'avons pas les compétences techniques suffisantes en interne. L'assistance d'un professionnel s'avère indispensable.

Pour le chantier de la salle des fêtes, Madame TELLIER, architecte, a fait une proposition à 3300 € TTC.

Pour la mairie et d'école, le dossier est à constituer dès que possible.

Le maire propose de déléguer le suivi des travaux « accessibilité » à Madame TELLIER.

Accepté à l'unanimité

Financement du projet Presbytère – Demande de prêt

La commune a obtenu une subvention DETR pour les travaux du presbytère. L'obtention de cette subvention donne la possibilité de financements bonifiés :

Eco-prêt de 16 000 € sur 15 ans mensualités de 97,53 €

Prêt PAM de 54 000 € sur 15 ans mensualités de 362.61 €

Le maire souhaite déposer les demandes de prêt correspondant à ce financement auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations.

Accepté à l'unanimité

Remplacement de la tondeuse

La tondeuse autoportée KUBOTA achetée en 2008 donne des signes de fatigue technique. Le maire propose de la remplacer pour la saison 2023. Le matériel proposé est :

Kubota – matériel identique	19 140 € TTC
Kubota – matériel moins puissant	16 406 € TTC
HUSQVARNA – coupe frontale (mulching)	18 268 € TTC
HONDA – Gamme Premium	6 099 € TTC

Après discussions, le Conseil municipal à l'unanimité, souhaite demander auprès d'autres fournisseurs des devis pour les différentes gammes de produit pour comparer.

Questions diverses

Eaux pluviales Epagny – étudier la possibilité d'aménager un bassin de rétention.

Portail au 6 rue d'Hainneville : le portail sera remplacé.

Commission voirie CCALN : la demande de la commune de bénéficier du fond de concours voirie pour les trottoirs est acceptée par la commission. Elle doit être confirmée par le conseil communautaire.

PLUi : un diagnostic foncier de la commune est en cours.

La séance est levée à 23h30

Etat Civil



Nous avons eu la joie d'accueillir :

28 octobre : Adèle BOUTIN

Félicitations aux heureux parents.



Nous a quitté :

9 janvier 2023 : René COUDERT

À 94 printemps, Monsieur COUDERT était le doyen de notre village.

Nous renouvelons nos respectueuses condoléances à son épouse et à toute la famille.

RAPPEL : Depuis le 1er juillet 2022, les règles d'affichage et de publication des comptes-rendus des conseils municipaux ont évolué.

Nous avons fait le choix de conserver un affichage « papier » en complément des publications numériques qui deviennent souvent la règle.

Dans la semaine qui suit la réunion du Conseil Municipal, un relevé de décisions est affiché (document ci-dessous). Le Procès Verbal détaillé continuera d'être affiché après validation par le Conseil Municipal.



DÉPARTEMENT DE LA SOMME

COMMUNE DE CHAUSSOY-EPAGNY

CONSEIL MUNICIPAL du 18 janvier 2023

LISTE DES DELIBERATIONS EXAMINEES

Nombre de conseillers : 14

Nombre de conseillers présents : 11

Nombre de conseillers représentés : 2

Nombre de conseillers absents non représentés : 1

Dél 20230118-01	DELIBERATION AUTORISANT LE MAIRE A ENGAGER 25% DES CREDITS D'INVESTISSEMENT AVANT LE VOTE DU BP 2023	APPROUVE
Dél 20230118-02	DELIBERATION AUTORISANT LE DEPOT D'UNE DEMANDE DE SUBVENTION « REFOREST'ACTION » POUR LES PLANTATIONS DE BERNY	APPROUVE
Dél 20230118-03	DELIBERATION POUR REMPLACER LA TONDEUSE	APPROUVE
Dél 20230118-04	DELIBERATION AUTORISANT LES DEPENSES AU COMPTE 623 «PUBLICITE – PUBLICATION – RELATIONS PUBLIQUES »	APPROUVE
Dél 20230118-05	PREEMPTION SUR IMMEUBLE 2 RUE D'ENFER	APPROUVE

Numéros et adresses utiles



SAMU



Police
Gendarmerie



Pompiers



Toutes
urgences



**Violences faites
aux femmes**

Cabinet médical 60 rue Sadi Carnot

Médecins

Dr Fazia ABDELLATIF

☎ 03 22 41 02 24

Dr Frédéric BRETON

☎ 03 22 41 15 15



Infirmiers

Julien DEFORGE

☎ 03 22 41 07 77

Ann JONES

☎ 03 22 41 07 77

Olivier BLONDEAU

Joseph POTTIER

☎ 06 82 02 26 49

Pauline MERCIER

(Ass. ASALEE)

☎ 07 86 49 39 77

Kinésithérapeute

Christophe LEFAY

Stessy CHANTRIAUX

Ophélie d'HALLUIN

☎ 03 22 41 48 06



Psychologue

Isabelle THOURAIN

☎ 06 88 00 95 08

Cabinet médical Jean Fournier 32 rue Pellieux

Médecin

Dr Carole HORDE

☎ 03 65 88 96 85



Infirmiers

Sandrine BAZIN

Emilie CARPENTIER

☎ 03 22 41 45 18

☎ 06.62.09.41.38

Jonathan LOTTEAU

Annabelle FONTAINE

☎ 03 22 47 14 55

☎ 06.35.13.01.65

Orthophonistes

Thaïs BERNARD

☎ 07 78 22 84 08

Caroline LEDOUX

☎ 06 62 79 38 72

Sage-femme

Mélanie DEVOYE

☎ 06 89 78 92 73

Santé Naturopathe

Juliette GLAVIEUX

☎ 06 83 51 86 02

contact@naturoglia.com

Déticienne

Morgane FARRICA

☎ 06 45 01 78 04

Ostéopathe

Brieuc RONSERAIL

☎ 06 72 82 15 43

Pédicure

Jennifer CADEAU

☎ 06 67 92 13 66

Cabinet médical 43 rue Sadi Carnot **Dr Elise THOMAS :** ☎ 03 22 41 10 20

Pédicure 25 rue Sadi Carnot **Claire CORROYER** ☎ 03 22 41 50 50

Cabinet infirmier 23 rue Sadi Carnot **Stéphane BORDEUX** ☎ 03 22 41 18 10

Mélissa PERRIER ☎ 03 22 41 18 10



Pharmacie DETOISIEN

2 rue du Dr Binant

☎ 03 22 41 01 28

Kinésithérapeute

Rue du Temple—JUMEL



Antoine GIROL

☎ 03 22 47 60 50 — 06.46.40.53.17

Directeur de Publication :

Christian de CAFFARELLI

Comité de Rédaction :

Isabelle CARLE

Dorothee DELARUE

Christiane DUCHEMIN

Angélique ELOY

Sylvain MERCIER

Avec la collaboration de :

Mélanie BAUDESSON

M. Hélène BLANCKAERT

Grégory DESSEAUX

Claire DUEZ

Claire LOBBE

Thierry MAMOU

Alban NEURREUIL

Nicole PAUCHET

*Edité avec les moyens
techniques de la
commune de
Chaussoy-Epagny-
Hainneville*

